

tirer de là ma liberté ; le dernier ajouta que le général après avoir vu la machine en mouvement s'étoit écrié :—“Quel dommage qu'un tel génie soit enfermé ! S'il étoit notre ami, il pourroit être très utile”. Tout considéré, je lui fis dire que les talens d'un gentilhomme n'étoient pas à vendre, que j'avois travaillé à ma machine pendant quatre ans pour mon plaisir, et que de ma libre volonté, bien que mon corps ne fut pas libre, j'offrois le fruit de mon travail à son excellence. Elle l'accepta et me fit demander si je n'avois quelque désir que je voulusse voir accomplir. Je répondis que je serois charmé que mon procès se fit ou que ma liberté me fût rendue. Son aide-de-camp Mathis m'apporta une lettre, qui m'accordoit la liberté, en quelque pais que je voulusse aller, jusqu'à la paix, et disoit que son excellence ne pouvoit pas me faire juger.”

Les usines ont continué de fonctionner de temps à autre jusqu'en 1883 (16). L'épuisement graduel du minerai, en enlevant la matière première, amena fatalement l'abandon des hauts-fourneaux. De nos jours le village des Vieilles Forges, autrefois si prospère, a perdu de son importance et se trouve réduit à un petit poste d'environ deux cents âmes.

LES FORGES RADNOR

En 1854 (17), une compagnie composée de MM. Larue, Hall et Turcotte, constatant l'épuisement rapide du minerai aux Vieilles Forges et prévoyant leur fermeture plus ou moins prochaine, fit une exploration sérieuse dans le but de savoir quel serait le meilleur endroit dans le district de Saint-Maurice pour installer de nouvelles usines et continuer l'exploitation. Après mûr examen, elle se décida pour le site actuel des Forges Radnor, dans la jeune paroisse de Saint-Maurice, comté de Champlain.

Il est digne de remarque qu'ils se trouvèrent ainsi à transférer la principale industrie du fer du district de Saint-Maurice à l'endroit déjà indiqué par Louis de Buade, comte de Frontenac, en 1672, comme étant le site le plus désirable dans toute la région pour l'érection d'un haut-fourneau.

Larue et Compagnie exécutèrent un plan très élaboré pour le temps, ils construisirent non-seulement un haut fourneau, mais aussi des forges, des laminiers, une fonderie de roues de chars (cette dernière établie à Trois-Rivières). Outre cela, ils étaient propriétaires de 40,000 acres de terre en franc-alleu. Ils

(16) *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, vol. 5, p. 186.

(17) Suivant M. Sulte,—1860 d'après le *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, vol. 5, p. 187. Article signé: N. Le Vasseur.—Presque tous les renseignements qui suivent sont extraits à peu près textuellement de cet article